



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENTS 2020-29 ET 2020-30

AVIS est donné par la soussignée que lors de sa séance ordinaire tenue le mardi 8 septembre 2020, le conseil de ville de Val-d'Or a adopté les règlements suivants :

2020-29 : Règlement amendant le règlement 2019-08 sur la tarification des biens, des services et des activités.

2020-30 : Règlement visant à dénommer des rues.

Il peut être pris communication de ces règlements au Service du greffe à l'hôtel de ville, 855, 2^e Avenue, Val-d'Or, aux heures normales d'ouverture des bureaux.

Ces règlements entreront en vigueur le jour de la publication du présent avis, conformément à la loi.

DONNÉ à Val-d'Or, le 16 septembre 2020.

Me ANNIE LAFOND, notaire
Greffière